

La force motrice de l'histoire humaine est le facteur social, c'est-à-dire le facteur national. Le lien social qui assure la cohésion de chaque groupe humain, de la famille à la tribu et à la nation, est le fondement même de la dynamique de l'Histoire.

"Les héros de l'histoire sont des êtres qui se sont sacrifiés pour des causes"; ils ne peuvent être définis autrement. Mais pour quelles causes... ils se sont sacrifiés pour les autres - mais quels autres... ? Des hommes avec lesquels ils avaient des relations. La relation existante entre un individu et un groupe est une relation d'ordre social, c'est-à-dire identique à celle qui existe entre les membres d'une même communauté.

La base sur laquelle se sont constituées les nations est le nationalisme. Les causes que nous évoquons sont donc des causes nationales: la relation nationale s'identifie à la relation sociale, car social dérive de société, c'est-à-dire des liens existant au sein d'une société; et le nationalisme dérive de nation, c'est-à-dire des liens existant au sein d'une nation. La relation sociale s'identifie donc à la relation nationale et réciproquement, puisque la société est la nation et que la nation est la société, même si elle diffère en nombre, mais à la condition que l'on écarte toute définition extensive du groupe visant des groupements temporaires constitués sans aucune référence à l'appartenance nationale. Nous entendons par groupe toute communauté permanente unie par un lien national qui lui est propre.

Par ailleurs, les mouvements historiques sont des mouvements de masse, c'est-à-dire communautaires; l'action menée par une communauté est pour elle-même, pour son indépendance vis-à-vis d'une autre communauté bien que chacune ait sa propre communauté sociale.

Les mouvements communautaires sont toujours des mouvements indépendantistes visant à réaliser l'autonomie des groupes vaincus donc opprimés par un autre.

Quand à la lutte pour le pouvoir, elle se déroule à l'intérieur du groupe, jusqu'à l'échelon de la famille, comme l'explique la première partie du Livre Vert traitant des fondements politiques de la troisième théorie universelle.

Le mouvement communautaire est un mouvement d'une communauté pour elle-même.

Car étant donné sa structure naturelle, une communauté a des besoins sociaux qui doivent être satisfaits d'une façon communautaire. Ces besoins ne sont en aucune façon individuels. Ce sont en réalité des droits, des revendications ou des objectifs communs à toute communauté liée par le même nationalisme. C'est pour cela que ces mouvements sont appelés des mouvements nationalistes. Les mouvements de libération nationale, dans la période actuelle, sont eux-mêmes des mouvements sociaux qui ne disparaîtront que lorsque cessera la domination d'un groupe par un autre groupe.

En conséquence, le monde traverse actuellement un des cycles normaux de l'Histoire: la lutte nationale pour le triomphe du nationalisme. C'est la réalité historique dans l'univers de l'homme et c'est une réalité sociale. Cela signifie que la lutte nationale - la lutte sociale - est le fondement de la dynamique de l'Histoire, car elle est plus puissante que les autres facteurs, elle en est l'origine, elle en est la base. Cette lutte est la nature de la gent humaine, c'est l'essence même de la vie. Les animaux autres que l'homme vivent également en groupe. Comme l'instinct de groupe est la condition de perpétuité des espèces du règne animal, le nationalisme est la raison de survie des nations.

Les nations dont le nationalisme a été dissous sont celles dont l'existence même a été mise en cause. L'existence des minorités, qui constitue l'un des problèmes politiques du monde, est due à des causes sociales. Ce sont des nations dont le nationalisme a été détruit, et dont les

liens ont été rompus. Le facteur social est bien un facteur de vie, voire de survie. Il est donc bien un moteur naturel et inhérent à l'homme pour sa survie.

Le nationalisme, chez l'espèce humaine, et l'instinct de groupe, chez les animaux, sont comme le phénomène de gravitation dans le règne minéral et les corps célestes. Si la masse solaire perdait de sa force de gravité, les gaz qui la composent se disperseraient et son unité serait détruite. L'unité est donc la condition première de survie de toute chose.

Le facteur d'unité de toute communauté est le facteur social, c'est-à-dire le nationalisme. C'est pour cela que les communautés luttent pour leur unité nationale car leur survie en dépend.

Le facteur national, ou lien social, agit automatiquement dans le sens de la survie d'une nation, à l'instar de la force de gravité qui maintient la masse d'un corps autour du noyau. Dans la bombe atomique, la fission et la dispersion des atomes sont provoquées par l'explosion du noyau qui est le centre de gravitation. Le facteur d'unité est donc détruit, la force de gravité s'arrête et les éléments se dispersent. La bombe se désintègre.

Telle est la loi naturelle immuable. L'ignorer ou la transgresser met en danger la vie elle-même. C'est ainsi que la vie de l'homme se détériore lorsqu'il ignore ou transgresse le nationalisme, c'est-à-dire le facteur social, l'attraction de la communauté, le secret de son existence.

Seul le facteur religieux peut agir autant sur l'unité d'une communauté, car s'il peut diviser la communauté nationale il peut également réunir des groupes de nationalités différentes. Toutefois, c'est en définitive le facteur social qui l'emporte. Il en a été ainsi au fil des siècles.

A l'origine chaque communauté avait sa religion. C'était l'harmonie. Puis ce fut différent et cette différence a été une cause réelle de conflit et d'instabilité de la vie des peuples à travers les âges.

La règle juste veut que chaque nation ait sa religion: c'est le contraire qui est anormal. De cette anomalie naît une situation malsaine, origine de graves différends au sein de la communauté nationale. La seule solution consiste à être en harmonie avec la règle naturelle, à savoir: à chaque nation sa religion, de telle sorte que le facteur social coïncide avec le facteur religieux.

Ainsi la vie des groupes se stabilise, se renforce et se développe sainement.

Le mariage est un phénomène susceptible d'exercer des influences négatives ou positives sur la cohésion sociale. Conformément à la règle naturelle de liberté, l'homme et la femme sont libres d'accepter celui ou celle qu'ils désirent et de refuser celui ou celle qu'ils ne désirent pas. Néanmoins le mariage à l'intérieur du groupe renforce évidemment l'unité de ce groupe et contribue à un développement global en harmonie avec le facteur social.

La famille

Pour l'être humain, la famille a plus d'importance que l'Etat. L'humanité se reconnaît dans l'individu et l'individu se reconnaît dans la famille qui est son berceau, son origine et son environnement social. Par nature, l'humanité est incarnée par l'individu, dans la famille, et non dans l'Etat qui lui est étranger. L'Etat est un système artificiel politique et économique, parfois militaire, sans rapport avec l'humanité. La famille est semblable à une plante, prise isolément dans la nature, mais qui demeure l'élément essentiel du monde végétal. Le fait d'aménager le milieu naturel en fermes ou jardins n'est qu'un processus artificiel sans rapport avec la nature de la plante formée de branches, de feuilles et de fleurs.

Que les facteurs politiques, économiques ou militaires aient agencé des ensembles de familles en Etat, n'a aucun rapport avec l'humanité. Toute situation, circonstance ou mesure provoquant la dispersion, la dislocation ou la disparition de la famille est en fait inhumain et antinaturel. C'est un acte arbitraire, comme toute action, circonstances ou mesure conduisant à la destruction de la plante, à la cassure de ses branches, au dessèchement de ses nervures et de ses feuilles.

Les sociétés dans lesquelles l'existence et l'unité de la famille sont menacées, quelles qu'en soient les circonstances, sont semblables à ces champs dont la flore est menacée par l'érosion, l'incendie ou la sécheresse. Un jardin ou un champ prospère est celui où les plantes croissent, fleurissent, se polléminent et s'enracinent naturellement. Il en est de même pour la société humaine.

Une société heureuse est une société dans laquelle l'individu se développe naturellement au sein de la famille. Ainsi la famille s'épanouit et l'individu trouve son équilibre dans la grande communauté humaine, comme la feuille à la branche et la branche à l'arbre; détachées, elles perdent vie et valeur. Tel est le cas de l'individu isolé de sa famille. Un individu sans famille n'a pas d'existence sociale et si une société humaine devait arriver à faire exister l'homme sans la famille, elle deviendrait une société de vagabonds, pareils à des plantes artificiels.

La tribu

La tribu est une famille qui s'est agrandie par l'effet des naissances. Il s'ensuit que la tribu constitue une grande famille. De même la nation est une tribu qui s'est agrandie par l'effet démographique. La nation est donc une grande tribu. Ainsi le monde est-il la Nation qui s'est ramifiée en différentes nations. Le Monde constitue donc une grande nation.

Le lien qui assure la cohésion de la famille est identique à celui qui maintient l'unité de la tribu, de la nation et du monde. Cependant, il s'affaiblit à mesure qu'augmente le nombre. Le sentiment d'appartenance à l'humanité est de même nature que celui d'appartenance à une nation, à une tribu, à une famille. Toutefois, l'intensité d'un lien diminue lorsqu'il s'élève d'un échelon restreint à un échelon plus vaste. C'est une vérité sociale qui n'est déniée que par celui qui l'ignore.

Le lien social, la cohésion, l'unité, l'amitié et l'amour ont plus de force à l'échelon de la famille qu'à celui de la tribu, plus de force à l'échelon de la tribu qu'à l'échelon de la nation, plus de force enfin à l'échelon de la nation qu'à celui du monde.

Les avantages, privilèges, valeurs et idéaux issus des liens sociaux existent là où ces liens sont forts; c'est une évidence première, c'est-à-dire qu'ils sont plus vigoureux à l'échelle de la famille qu'à celui de la tribu, à l'échelle de la tribu qu'à l'échelle de la nation, et à l'échelle de la nation qu'à celui du monde.

Il est donc de première importance, pour la société humaine, de préserver la cohésion de la famille, de la tribu, de la nation et de l'humanité, afin de bénéficier des avantages, privilèges, valeurs et idéaux produits de la cohésion, de l'unité, de l'amitié et de l'amour familial, tribal, national et humain.

Ainsi ces liens sociaux, avec les bienfaits, les avantages et les idéaux qui s'y rattachent, s'effacent lorsque se désagrègent ou s'éteignent la famille, la tribu, la nation ou l'humanité.

Du point de vue social, la société familiale est préférable à la société tribale, celle-ci est préférable à la société nationale, qui elle-même est préférable à la société mondiale, si on se réfère aux notions de cohésion, d'affection, de solidarité et de bénéfice mutuel.

Les avantages de la tribu

Constituant une grande famille, la tribu garantit à ses membres les mêmes bienfaits et les mêmes avantages sociaux que la famille. Car la tribu est une famille au second degré. Ce qu'il importe de souligner, c'est que l'individu peut parfois se livrer à des actes déshonorants qu'il n'oserait commettre en présence de sa famille.

Mais, la famille étant de dimensions réduites, il lui est possible d'échapper à son contrôle, alors que la tribu exerce sa vigilance sur tous ses membres.

Dans cette perspective, la tribu donne à ses membres un cadre de comportement qui se traduit par une éducation sociale plus complète et plus noble que n'importe quelle éducation scolaire. La tribu est une école sociale dont les membres assimilent, depuis l'enfance, les idéaux élevés qui donnent naissance à un comportement social acquis pour la vie.

Ces idéaux s'enracinent naturellement à mesure que grandit l'être humain, contrairement à l'éducation et les sciences enseignées officiellement et qui s'effacent peu à peu avec l'âge. Il en est ainsi car l'instruction a un caractère officiel, sanctionnée par des examens, et que l'individu a conscience qu'elle lui est imposée.

La tribu est un "parapluie" social naturel assurant la sécurité dans la société. En vertu de ses traditions, elle garantit collectivement à ses membres le paiement des rançons et des amendes ainsi que la vengeance et la défense, c'est-à-dire une protection sociale.

Le lien du sang est à l'origine de la formation d'une tribu, mais il n'est pas le seul, car l'affiliation en est un autre. Avec le temps, la différence entre le lien du sang et le lien d'affiliation s'efface, la tribu apparaît alors comme une entité sociale et physique. Cependant, la tribu est avant tout une entité de lien de sang et d'appartenance.

La Nation

La nation est une couverture politique et nationale de l'individu, plus étendue que la couverture sociale offerte par la tribu à ses membres. Le tribalisme est préjudiciable au nationalisme, car l'allégeance tribale affaiblit le loyalisme national.

De même, l'allégeance familiale prospère aux dépens du loyalisme tribal et l'affaiblit.

Indispensable à la nation, le fanatisme national est en même temps une menace pour l'humanité.

Dans la communauté mondiale, la nation occupe la même place que la famille au sein de la tribu.

Plus les familles constituant une tribu se querellent, plus grande est la menace qui pèse sur cette tribu. De même, si les membres d'une famille se disputent et si chacun ne poursuit que son propre intérêt, cette famille est menacée; et si les tribus constituant une même nation se querellent, ne cherchant que leurs intérêts, cette nation est menacée.

Le fanatisme national, l'utilisation de la force contre des nations plus faibles, l'enrichissement national par le pillage des ressources d'autres nations, tout cela est néfaste pour l'humanité.

Par contre, l'individu fort, qui se respecte et est conscient de ses responsabilités, est utile pour la famille; de même qu'une famille solide, respectable et consciente de son rôle, est socialement et matériellement utile à la tribu. Enfin, une nation avancée, productive et civilisée est bénéfique pour le monde tout entier. La structure politique et nationale se détériore si elle s'abaisse à de simples considérations familiales ou tribales.

La nation est une grande famille qui a dépassé le stade de la tribu et de l'ensemble des tribus ayant la même origine, ainsi que celles qui, par affiliation, partagent le même destin. La famille ne devient une nation qu'après avoir franchi les étapes de la tribu et ses ramifications et le processus d'intégration par divers mélanges. Socialement, cela se réalise à l'issue d'une période qui ne peut être que longue.

Néanmoins, si le temps fait ainsi naître des nations, il contribue aussi à leur désintégration. L'appartenance à la communauté d'origine et l'apparement par affiliation sont les deux fondements historiques de la nation. Toutefois l'origine joue un rôle primordial et l'affiliation un rôle secondaire.

La nation ne se définit pas uniquement par ses racines même si celles-ci constituent la base. Car la nation se forme en outre par l'accumulation, à travers les âges, d'êtres humains se regroupant sur la même aire géographique, forgeant une histoire commune, constituant ensemble un même patrimoine et affrontant le même destin.

Abstraction faite des liens de sang, la nation est en définitive **un sentiment d'appartenance et une communauté de destin.**

Pourquoi dans ces conditions le monde a-t-il vu l'apparition de grands états qui ont disparus par la suite, pour voir réapparaître d'autres états et vice versa ? La raison en est-elle uniquement politique sans rapport avec le fondement social de la Troisième Théorie Universelle ? Est-elle, au contraire, d'ordre social, et par conséquent relevant du présent volume du Livre Vert ?

Vérifions: la famille est, sans nul doute, une structure sociale et non politique; il en va de même pour la tribu qui est une famille qui s'est multipliée grâce à la natalité. De la même façon, la nation est une tribu qui a grandi, s'est ramifiée et s'est multipliée pour former plusieurs tribus.

La nation est aussi une structure sociale fondée sur le rapport national, comme l'est la tribu sur le rapport tribal, la famille sur le rapport familial et les nations du monde sur le lien humain. Ce sont là des évidences.

Par ailleurs, il existe une structure politique constituant l'Etat et formant la carte politique du monde. Mais pourquoi cette carte du monde ne cesse-t-elle de se modifier à travers les âges ? Cela vient du fait que cette structure politique peut ne pas coïncider avec la structure sociale. Lorsque ces deux éléments coïncident, une nation est durable et immuable.

En cas de changement imposé par un colonialisme extérieur ou d'une dégradation, la structure politique réapparaît sous le signe du combat national, de la renaissance nationale et de l'unité nationale.

Lorsqu'une structure politique englobe plusieurs nations, son territoire est condamné à se morceler, chaque nation tendant à conquérir son indépendance sous l'emblème du nationalisme.

Ainsi la carte des empires que le monde a connus s'est disloquée parce que ces empires étaient composés de plusieurs nations, chacune d'elles ne tardant pas à se cramponner à son nationalisme et cherchant à conquérir son indépendance.

Ainsi l'empire éclate et chacune de ses composantes retourne à son origine sociale. L'Histoire du monde à travers les siècles en donne la preuve irréfutable.

Mais pourquoi ces empires se composent-ils de nations différentes ?

La réponse est que la structure de l'Etat n'est pas uniquement une structure sociale, comme la famille, la tribu et la nation, mais une entité politique composée de plusieurs éléments, dont le plus simple et le plus évident est le nationalisme. L'Etat-nation est la seule formule politique qui soit en harmonie avec la structure sociale naturelle. Il a une existence durable, pour autant qu'il n'a plus à subir la tyrannie d'un autre nationalisme plus puissant ou que sa structure politique en tant qu'Etat n'est pas compromise par le jeu des tribus, des clans et des familles formant sa structure sociale. La structure politique se détériore donc lorsqu'elle est assujettie aux considérations de la structure sociale, tribale, familiale ou confessionnelle.

D'autres facteurs peuvent également concourir à la formation d'un Etat autre que l'Etat-nation, tels les facteurs religieux, économiques et militaires.

La communauté de religion, de même que les impératifs économiques et les conquêtes militaires peuvent conduire à la constitution d'un Etat regroupant plusieurs nationalismes.

C'est ainsi que le monde assiste, à un moment donné, à l'apparition de tel Etat ou de tel empire, qu'il verra disparaître à une autre époque.

Quand l'idée nationaliste se fait plus forte que l'esprit religieux et que le conflit éclate entre différents nationalismes réunis par une communauté de religion, par exemple chaque nation reprend son indépendance recouvrant ainsi sa structure sociale. L'empire, alors, disparaît.

Réapparaît par la suite le rôle de la religion lorsque l'esprit religieux l'emporte sur l'idée nationaliste. En conséquence, les divers nationalismes se trouvent unifiés sous la bannière d'une religion, jusqu'au moment où le nationalisme reprend à son tour la primauté, et ainsi de suite.

Tous les Etats qui regroupent plusieurs nationalismes à partir de fondements religieux, économiques, militaires ou idéologiques, seront en proie à des conflits tant que chaque nationalisme n'aura pas conquis son indépendance; autant dire que le facteur social triomphe inéluctablement du politique.

Quelles que soient les considérations politiques qui président à la création d'un Etat, la vie de l'individu se fonde sur la famille, la tribu, puis la nation et enfin l'humanité.

L'élément essentiel reste le facteur social; le nationalisme en est l'élément constant. Pour former des êtres humains, il convient donc d'insister sur la réalité sociale, préserver la famille, la tribu - en tant que couvertures et écoles sociales naturelles - et enfin la nation. L'individu ne peut apprendre les valeurs sociales qu'auprès de la famille et de la tribu qui forment une structure sociale naturelle sans le concours de quiconque.

Il faut prendre soin de la famille dans l'intérêt de l'individu, tout comme il faut prendre soin de la tribu dans l'intérêt de la famille, de l'individu et de la nation c'est-à-dire le nationalisme.

Le facteur social, ou facteur national, constitue la force motrice naturelle et permanente de l'histoire.

Ignorer le lien national des communautés humaines et construire un système politique en contradiction avec la structure sociale, c'est construire un édifice provisoire qui s'effondrera sous l'action du facteur social de ces communautés, c'est-à-dire l'action nationale de chaque nation.

Ce sont là des vérités inhérentes à la vie de l'homme et non pas des interprétations exégétiques.

Tout individu, où qu'il se trouve, devrait en être conscient et agir en conséquence s'il veut que son action soit bénéfique. Il faut connaître ces vérités immuables si l'on veut éviter, dans la vie

des groupes humains, les déviations, les dérèglements et les détériorations qui résultent d'un manque de compréhension et de respect de ces principes vitaux pour l'homme.

La Femme

La femme est un être humain, l'homme est un être humain; il n'y a en ceci aucun doute ni divergence. Par conséquent il est tout aussi évident que la femme et l'homme sont égaux. De ce point de vue, la discrimination entre l'homme et la femme est un acte d'injustice flagrante et injustifiable.

La femme mange et boit comme l'homme... La femme éprouve amour et haine comme l'homme... La femme pense, apprend et comprend comme l'homme... Comme l'homme, la femme a besoin d'un toit, de vêtements et de moyens de transport... Comme l'homme elle ressent la faim et la soif... Comme lui, elle vit et meurt.

Mais pourquoi l'homme et la femme ? Il est bien vrai que la société humaine ne saurait se composer seulement d'hommes ou seulement de femmes; elle est faite naturellement d'hommes et de femmes.

Pourquoi n'a-t-il pas été créé uniquement des hommes ou uniquement des femmes ?

Après tout qu'est-ce qui distingue l'homme de la femme ?

Pourquoi existe-t-il des hommes et des femmes ?

L'existence de l'homme et de la femme, et non de l'homme seul ou de la femme seule, doit bien répondre à une nécessité naturelle.

Il en découle qu'aucun d'eux n'est exactement identique à l'autre, et que l'existence d'une différence naturelle entre l'homme et la femme est démontrée justement par le fait qu'ils ont été créés homme et femme. Cela signifie donc que chacun d'eux a son rôle en fonction de la différence qui existe entre eux. En conséquence il doit y avoir, pour accomplir ces rôles naturellement distincts, des conditions de vie différentes prévalant pour chacun d'eux.

Pour prendre conscience de ces rôles, il faut comprendre les différences de nature entre l'homme et la femme, ce qui naturellement les distingue:

La femme est une femelle et l'homme est un mâle. Du point de vue gynécologique - "la femme est sujette aux menstruations, c'est-à-dire à un affaiblissement mensuel; l'homme, en tant que mâle, ne subit pas le même phénomène et n'est pas soumis à un épanchement mensuel de sang. Parce qu'elle est femelle, la femme subit naturellement une menstruation périodique. Lorsqu'elle n'a pas de flux menstruel, la femme est enceinte. Lorsqu'elle est enceinte, elle se trouve, de ce fait, affaiblie pendant environ un an; ce qui signifie que toutes ses activités normales sont sérieusement réduites jusqu'à ce qu'elle accouche.

Lorsqu'elle a son enfant ou qu'elle fait une fausse-couche, elle souffre de troubles puerpéraux, d'un affaiblissement consécutif à tout accouchement ou fausse-couche. N'étant pas sujet à la grossesse, l'homme n'est donc pas soumis à la faiblesse qui caractérise la femme en tant que femelle.

Ensuite, la femme doit allaiter son enfant. L'allaitement naturel s'étend sur environ deux ans. De ce fait, la femme est si inséparable de son enfant que son activité s'en trouve sérieusement réduite. Elle devient directement responsable d'un autre être qu'elle aide à accomplir ses fonctions biologiques faute desquelles il mourrait".

L'homme, au contraire, ne conçoit ni n'allait.

Toutes ces caractéristiques naturelles produisent des différences innées où l'homme et la femme ne peuvent être égaux. Ceci est en soi la raison de la nécessité de l'existence d'un mâle et d'une femelle, c'est-à-dire d'un homme et d'une femme, chacun d'eux ayant un rôle ou une fonction différents dans la vie.

L'homme ne peut en effet remplacer la femme dans l'accomplissement de ses fonctions naturelles. Il importe de remarquer que ces fonctions biologiques sont une lourde charge, imposant à la femme beaucoup d'efforts et de peines. Cependant, faute de ces fonctions qu'accomplit la femme, la vie humaine s'éteindrait.

Il s'agit, en conséquence, d'une fonction naturelle qui n'est ni optionnelle ni obligatoire. C'est une fonction nécessaire, dont la seule alternative est l'extinction de la vie humaine.

Il existe une intervention volontaire contre la conception mais c'est la négation de la vie humaine. Une autre méthode d'intervention volontaire, partielle, s'attaque aussi bien à la conception qu'à allaitement maternel.

L'un et l'autre sont des maillons d'une chaîne d'actes portant atteinte à la vie naturelle et conduisant au meurtre: le fait que la femme se détruit pour échapper à la conception, à l'accouchement et à l'allaitement, entre dans la catégorie des inventions artificielles contre l'essence de la vie représentée par la conception, l'allaitement, la maternité et le mariage; il n'y a qu'une différence de degré.

Renoncer au rôle naturel de la femme dans la maternité, comme remplacer les mères par des crèches, c'est déjà renoncer à la société humaine et la transformer en une société biologique fondée sur un style de vie industriel.

Séparer les enfants de leurs mères et les entasser dans des crèches, c'est les assimiler à des poussins, car les crèches sont semblables à ces élevages de volailles où l'on entasse des poussins après l'éclosion des oeufs.

Rien ne convient mieux à la nature de l'être humain et à sa dignité que la maternité naturelle (où l'enfant doit être élevé par sa mère) **dans une famille où prévalent la maternité, la paternité et la fraternité** et non dans une institution ressemblant à un élevage de volailles. Les volailles, comme toutes les autres espèces du règne animal, ont besoin de la maternité comme une phase naturelle. Les élever dans des poulaillers ressemblant à des usines est donc contraire à leur croissance naturelle. D'ailleurs leur chair rappelle davantage la viande chimique que la viande naturelle. La chair qui provient des élevages industrialisés n'a aucun goût, ni aucune valeur nutritive, puisque les volailles sont élevées contre la nature, sans la protection de la maternité naturelle. La chair des oiseaux sauvages est plus savoureuse et plus nourrissante, car ils croissent et se nourrissent naturellement.

Quant aux enfants privés de famille et de refuge, la société est leur tutrice, et c'est pour eux seulement qu'elle doit ouvrir des crèches et d'autres institutions du même genre. Il vaut mieux pour eux être pris en charge par la société, plutôt que par des êtres autres que leurs parents.

Si l'on essayait de déterminer expérimentalement l'attraction naturelle que l'enfant éprouve, soit pour sa mère, soit pour la crèche, on verrait l'enfant opter pour sa mère et non pour la crèche.

Puisque la tendance naturelle de l'enfant le porte vers sa mère, c'est elle qui est naturellement désignée pour lui donner protection et soins. Placer un enfant dans une crèche constitue un abus de pouvoir et une répression contre les tendances librement exprimées.

Pour tout être vivant, la croissance naturelle doit être saine et libre. Remplacer la mère par une crèche, c'est exercer un pouvoir de coercition contre cette croissance saine et libre. Les

enfants que l'on conduit à la crèche y sont menés sous la contrainte, par ruse ou par inconscience de l'enfant. On les conduit à la crèche en fonction de considérations purement matérielles et non sociales.

Délivrés de l'arbitraire et de l'inconscience puérile, ces enfants refuseraient la crèche et s'accrocheraient à leur mère. La seule justification d'un comportement aussi contraire à la nature et à l'humanité vient de ce que la femme est elle-même placée dans une situation contraire à sa nature, c'est-à-dire obligée d'accomplir des tâches antisociales et antimaternelles.

Dès lors que la nature lui a assigné un rôle différent de celui de l'homme, la femme doit être mise en mesure d'assumer son rôle naturel.

La maternité est propre à la femelle, non au mâle.

Il est donc contraire à la nature de séparer les enfants de leur mère. Toute entreprise visant à éloigner l'enfant de sa mère relève de la contrainte, de l'oppression et de la dictature. La mère qui se démet de la maternité transgresse son rôle naturel dans la vie.

La femme doit jouir de ses droits et bénéficier de dispositions favorables, non autoritaires et non oppressives. Ainsi peut-elle s'acquitter de son rôle naturel dans des conditions normales. Tout ce qui s'écarte de ce principe est générateur de contradiction. La femme que l'on oblige à abandonner sa fonction naturelle de conception et de maternité est soumise à une contrainte et à une forme de dictature.

La femme qui a besoin d'un travail lui interdisant d'accomplir sa fonction naturelle n'est pas libre, elle est contrainte par la nécessité, car la nécessité est un frein à la liberté.

Parmi les conditions favorables et même indispensables à l'accomplissement par la femme de son rôle naturel, distinct de celui de l'homme, certaines s'adressent à un être humain diminué et accablé par la grossesse, car porter un autre être humain dans son sein représente une incapacité physique. C'est une injustice que d'imposer à une future maman des travaux de force incompatibles avec son état.

Les travaux de ce genre sont en quelque sorte une punition pour la femme lorsqu'elle trahit, sur le plan humain, son devoir maternel. C'est aussi une pénalité qu'elle paie pour entrer dans le monde des hommes, qui ne sont naturellement pas du même sexe.

Même lorsqu'elle émane d'une femme, l'idée selon laquelle les femmes exécutent de leur plein gré des travaux pénibles est une idée complètement fautive. Elles n'accomplissent de pareilles tâches que parce qu'une société dure et matérialiste les place, sans qu'elles en soient bien conscientes, dans une situation de contrainte.

Tout en pensant qu'elle travaille de son plein gré, la femme n'a d'autre solution que de se plier aux conditions de cette société. Et pourtant, le principe qui dit qu' "aucune différence n'existe, en aucun domaine, entre l'homme et la femme" prive cette dernière de sa liberté.

L'expression "en aucun domaine" est une monstrueuse tromperie pour la femme. Cette idée risque d'abolir le statut convenable et indispensable, le privilège dont la femme devrait bénéficier exclusivement, conformément à sa nature découlant de son rôle naturel dans la vie.

Revendiquer l'égalité entre l'homme et la femme dans le transport de lourdes charges, alors que la femme est enceinte, constitue une injustice et une cruauté.

Réclamer l'égalité entre eux pour le jeûne et les privations alors qu'elle allaite, c'est une injustice et une cruauté.

Réclamer l'égalité pour eux pour les travaux répugnants, qui souillent sa beauté et dégradent sa féminité, c'est également injuste et cruel. Comme est injuste et cruelle l'éducation qui conduit la femme à des tâches qui ne sont pas faites pour elle.

Il n'y a aucune différence entre l'homme et la femme, dans tout ce qui est humain.

Nul ne doit épouser une autre personne contre son gré, ou divorcer sans consentement mutuel ou sans un juste procès qui lui donne raison. La femme ne peut se remarier avant d'avoir divorcé, l'homme ne peut se remarier sans accord ou divorce.

La femme est la "maîtresse" de maison car tel est le statut convenable et nécessaire de celle qui subit l'affaiblissement menstruel, qui conçoit, qui accouche et qui accomplit les devoirs maternels. La maison, en tant que foyer pour la maternité, revient toujours à la femelle (même dans le règne animal) dont le devoir est naturellement maternel.

Priver les enfants de leur mère ou la femme de sa maison relève donc de l'arbitraire.

La femme est avant tout une femelle.

A ce titre, ses caractéristiques biologiques diffèrent de celles de l'homme. Les caractéristiques biologiques de la femelle, différentes, en effet, de celles du mâle, ont donné à la femme, dans son aspect et dans son être, des traits distincts de ceux de l'homme.

L'anatomie est différente, tout comme elle l'est chez les végétaux et les animaux. C'est là un fait naturel et indéniable.

Dans le règne végétal et le règne animal, le mâle possède naturellement la force et l'endurance, la femme la beauté et la délicatesse. Ce sont là des caractéristiques innées, naturelles et éternelles, communes à tous les êtres vivants, qu'ils soient des hommes, des animaux et des plantes.

Du fait de sa nature différente et conformément aux lois naturelles, le mâle joue de son plein gré le rôle de l'être fort et endurent, simplement parce qu'il a été ainsi créé.

Cette loi est juste parce que, d'une part, elle est voulue par la nature, et d'autre part parce qu'elle est le fondement de la liberté. Car tous les êtres vivants sont créés libres, et toute manipulation de cette liberté constitue un acte de contrainte. La non-reconnaissance de ces rôles naturels et la non-observation de leurs limites sont des actes de négligence, et équivalent à une destruction de la vie même. La nature est ainsi conçue en harmonie avec l'inévitable transmission de la vie, de ce qui existe à ce qui advient.

La créature vivante est une entité qui vit inexorablement jusqu'à ce qu'elle meure. Du début à la fin, l'existence se fonde sur la loi naturelle où il n'y a ni choix ni contrainte.

C'est la nature. C'est la liberté naturelle.

Chez les animaux et les plantes comme chez l'homme, il doit y avoir un mâle et une femelle pour qu'apparaisse la vie, du début à la fin.

Ils ne se contentent pas d'exister, ils doivent jouer, avec une absolue efficacité, le rôle naturel pour lequel ils sont créés. S'ils ne remplissent pas naturellement leur rôle c'est qu'il y a un défaut dû à une raison quelconque. C'est ce qui existe dans les sociétés contemporaines et presque partout dans le monde par suite de la confusion des rôles entre l'homme et la femme, car l'on essaie de faire de la femme un homme.

En accord avec leur nature et ses objectifs, ils doivent se montrer créateurs dans leurs fonctions respectives. L'inverse est rétrograde: c'est la tendance anti-naturelle, destructrice des fondements de la liberté et contraire à la vie et à l'existence. Il faut que chacun d'eux accomplisse le rôle qui lui a été attribué; il ne doit pas y renoncer, car de tout désistement total ou partiel ne peut découler qu'une situation arbitraire, une situation anormale.

La femme qui, pour des raisons de santé, renonce à la grossesse, au mariage, à la coquetterie et à la féminité, abandonne son rôle naturel dans la vie par suite de cet état contraignant. Celle

qui fait de même en allant travailler subit également une contrainte. Celle qui le fait sans aucune raison tangible est soumise à une contrainte qui résulte d'une déviation morale vis-à-vis de la nature telle qu'elle est .

En conséquence, la renonciation au rôle naturel de femelle ou de mâle ne peut résulter que d'une situation contraire à la nature, opposée à la liberté et mettant en péril l'existence même.

Il faut donc une révolution mondiale qui mettra fin à toutes les situations matérielles empêchant la femme d'accomplir son rôle naturel dans la vie et l'obligeant à effectuer les tâches de l'homme pour conquérir l'égalité des droits. Cette révolution se produira inévitablement, en particulier dans les sociétés industrielles, comme une réaction de l'instinct de survie, sans même avoir besoin d'un instigateur tel que le Livre vert.

Toutes les sociétés, de nos jours, considèrent la femme comme une marchandise, l'Orient, comme un article à vendre ou à acheter, et l'Occident ne la considère pas comme femelle.

Obliger la femme à effectuer le travail de l'homme c'est se livrer à une injuste agression contre sa féminité dont elle a été naturellement pourvue afin d'accomplir une fonction nécessaire à la vie. Car les tâches masculines effacent la beauté de la femme mise en évidence par la nature pour accomplir des tâches non masculines. Cette beauté est comme les corolles destinées à attirer le pollen et à produire la semence. Si l'on supprimait les fleurs, le rôle vital des plantes prendrait fin. C'est l'embellissement naturel des papillons, des oiseaux et des femelles de toutes les autres espèces qui est créé pour répondre à une mission vitale.

La femme qui fait un travail d'homme est amenée à se changer en homme, délaissant ainsi son rôle et sa beauté. Elle doit jouir de la totalité de ses droits sans être obligée de se transformer en homme et de perdre sa féminité.

La constitution physique, naturellement différente entre l'homme et la femme, entraîne des différences dans le fonctionnement de leurs organes et conduit à une différence naturelle résultant des différences physiologiques entre eux, se traduisant par des différences dans la mentalité, l'esprit, la sensibilité et l'anatomie.

La femme est affectueuse, belle, émotive et craintive. Bref, la femme est douce et l'homme brutal, et cela en vertu de leurs caractéristiques innées.

Ignorer les différences naturelles entre l'homme et la femme et confondre leurs rôles procède d'une attitude contraire à la civilisation, hostile aux lois de la nature, néfaste pour la vie humaine et cause de misères dans la vie sociale.

Les sociétés industrielles modernes, qui ont obligé la femme à s'adapter aux mêmes travaux de force que les hommes, au détriment de sa féminité et de son rôle naturel en ce qui concerne sa beauté, sa maternité et sa quiétude, ne sont pas civilisées. Ce sont des sociétés matérialistes. Vouloir les imiter est aussi absurde que dangereux pour la civilisation et l'humanité.

La question n'est pas de savoir si la femme doit ou non travailler -conception d'un matérialisme ridicule-. La société doit fournir du travail à tous ses membres valides -hommes et femmes- qui en ont besoin, mais à condition que chaque individu puisse exercer son activité dans le domaine qui lui convient et ne soit pas contraint d'accomplir une tâche pour laquelle il n'est pas fait. Imposer aux enfants les conditions de travail des adultes relève de l'injustice et de la tyrannie. De même est-il injuste et tyrannique d'imposer à la femme les conditions de travail de l'homme.

La liberté est que tout être humain acquière la connaissance lui permettant d'exercer l'activité qui lui convient. La tyrannie consiste à obliger les êtres humains à apprendre des choses qui ne leur conviennent pas, qui les conduisent à exercer une activité qui n'est pas faite pour eux. Le travail qui convient à l'homme n'est pas toujours adapté à la femme, et le savoir profitable à l'enfant est différent du savoir approprié à l'adulte.

Du point de vue des droits de l'être humain, il n'y a pas de différence entre l'homme et la femme, entre l'enfant et l'adulte. Mais pour ce qui est des devoirs, il n'existe pas entre eux d'égalité absolue.

Les minorités

Qu'est-ce qu'une minorité ? Quels sont ses droits et ses devoirs ? Comment le problème des minorités peut-il se résoudre en partant des principes généraux de la Troisième Théorie Universelle ?

Il n'y a que deux types de minorités.

Celles qui appartiennent à une nation qui leur fournit un cadre social, et celle qui, n'appartenant pas à une nation, forment elles-mêmes leur propre cadre. Ces dernières accumulent les traditions historiques qui doivent permettre, à terme, par le jeu de l'appartenance et de la communauté de destin, de former des nations.

Il est clair que ces minorités ont des droits sociaux qui leur sont propres. Toute altération de ces droits par une majorité constitue une injustice. Les caractéristiques sociales sont inhérentes et ne peuvent être ni octroyées, ni confisquées. Quant à leurs problèmes politiques et économiques, il ne peuvent être résolus qu'au sein d'une société populaire dans laquelle les masses détiennent le pouvoir, la richesse et les armes.

Considérer les minorités comme étant politiquement et économiquement minoritaires, relève de la dictature et de l'injustice.

Les Noirs

La dernière manifestation de l'esclavage a été l'asservissement de la race noire par la race blanche. L'homme noir ne saurait l'oublier tant qu'il n'aura pas reconquis sa dignité.

Ce tragique épisode de l'histoire, les ressentiments qu'il a fait naître et l'exigence psychologique d'une race en pleine renaissance constituent, pour les Noirs, autant de motivations pour s'affirmer et relever le défi; c'est là un phénomène à ne pas négliger.

A quoi il faut ajouter la fatalité cyclique de l'histoire des sociétés. Ainsi la race jaune a dominé le monde lorsqu'elle s'est répandue, à partir de l'Asie, sur tous les continents.

Puis se fut la race blanche qui a envahi elle aussi tous les continents par une vaste entreprise colonialiste. Maintenant arrive la prédominance de la race noire.

Cette race est, pour l'instant, très sous-développée, sur le plan social. Mais ce retard est un facteur de développement démographique car la faiblesse du niveau de vie des Noirs leur a évité de connaître les voies et les moyens du contrôle des naissances et du planning familial.

En outre, leurs traditions sociales n'imposent chez eux aucune limite aux mariages et aux naissances, alors que la population des autres races baisse du fait du contrôle des naissances, des restrictions imposées au mariage et de la pression d'une activité économique incessante, inconnus des Noirs en raison de la chaleur du climat.

L'éducation

Le savoir, ou l'instruction, ne se limitent pas forcément à des programmes méthodiques et à des matières scolaires que les jeunes sont obligés d'assimiler à partir de manuels et dans le cadre d'horaires précis, assis derrière des rangées de pupitres. Ce genre d'éducation, qui prévaut actuellement sur toute la terre, est une méthode contraire à la liberté.

L'enseignement obligatoire, dont se glorifient tous les pays lorsqu'ils peuvent l'imposer à leur jeunesse, n'est qu'une méthode parmi d'autres pour réprimer la liberté. C'est l'oblitération arbitraire des dons de l'être humain et l'orientation autoritaire de ses choix. Il y a là un acte de tyrannie nuisible à la liberté, car il prive l'homme de sa liberté de choix, de sa créativité et de son talent. Obliger les gens à s'instruire suivant un programme donné, et leur imposer certaines matières est un acte dictatorial.

L'éducation obligatoire et standardisée constitue en fait une entreprise d'abrutissement des masses. Tous les Etats qui déterminent officiellement les matières et les connaissances à enseigner et qui organisent ainsi l'éducation, exercent une contrainte sur les citoyens. Toutes les méthodes d'éducation en vigueur dans le monde devraient être abolies par une révolution culturelle mondiale visant à émanciper l'esprit humain de l'enseignement du fanatisme et de l'orientation autoritaire des goûts, du jugement et de l'intelligence de l'être humain.

Cela ne veut pas dire qu'il faille fermer les écoles ou, comme pourrait le supposer un lecteur superficiel, tourner le dos à l'éducation. Cela veut dire, au contraire, que la société devrait fournir toutes sortes d'activités éducatrices, permettant aux jeunes de choisir spontanément et librement les matières qu'ils souhaitent étudier. Cela requiert des écoles en nombre suffisant pour toutes les disciplines. La rareté des écoles a pour effet de restreindre la liberté de choix, elle oblige à accepter ce qu'on vous propose et prive l'homme du droit naturel de choisir. Sont des sociétés réactionnaires, favorisant l'ignorance et hostiles à la liberté, celles qui limitent le savoir et le monopolisent. Ainsi les sociétés qui interdisent la connaissance de la religion telle qu'elle est, les sociétés qui monopolisent l'enseignement religieux ou celles qui dispensent un enseignement mensonger à propos de la religion, de la civilisation ou des coutumes d'autres peuples, les sociétés qui interdisent et monopolisent les connaissances technologiques, sont des sociétés réactionnaires, favorisant l'ignorance et hostiles à la liberté.

Le savoir est, pour tout être humain, un droit naturel dont personne, sous aucun prétexte, ne peut le priver, sauf si l'intéressé a commis un acte justifiant qu'on le prive de ce droit.

L'ignorance disparaîtra lorsque toute chose sera présentée dans sa réalité et lorsque tout le savoir sera mis à la disposition de chacun, et de la manière qui lui convient le mieux.

La musique et l'Art

L'homme demeure imparfait puisqu'il est incapable de s'exprimer dans une langue commune. Tant qu'il n'aura pas réalisé cette aspiration de l'humanité, ce qui paraît impossible, l'expression de la joie et de la douleur, du bien et du mal, du bien-être et de la misère, du périssable et de l'éternel, de l'amour et de la haine, la perception des couleurs, des sentiments, des goûts et des humeurs, cet ensemble sera fonction de la langue que chaque peuple parle spontanément. Le comportement lui-même dépendra de la réaction produite par le sentiment que crée le langage.

L'enseignement d'une langue unique n'est pas une solution à envisager pour le moment. Cette question restera insoluble tant que le processus d'unification des langues n'aura pas duré un nombre suffisant d'époques et de générations, pour autant d'ailleurs que le passage des générations puisse effacer l'hérédité. Car les sentiments, les goûts et les humeurs des aïeux et des pères modèlent ceux des fils et des petits-fils. Si les ancêtres parlaient des langues différentes et que leurs descendants viennent à parler une seule langue, cela ne veut pas dire qu'ils auront fatalement des goûts communs grâce à cette langue commune. Ces goûts communs ne pourront exister que lorsque la langue nouvelle portera en elle les notions qui se transmettent par l'héritage d'une génération à l'autre.

Si une communauté a pour coutume de porter du blanc en signe de deuil, et qu'une autre porte du noir, les sentiments seront accordés dans chaque groupe à la couleur choisie: ici on détestera le noir, et là on l'aimera, et vice-versa.

Ces sentiments ont une influence physique sur les cellules du corps et sur leurs gènes, dont les adaptations se transmettent héréditairement. En héritant des sentiments des ancêtres, leurs successeurs détesteront spontanément la couleur que ceux-ci détestent. Par conséquent, les peuples ne sont en harmonie qu'avec les arts et les patrimoines qui leur sont propres. Héritiers de patrimoines différents, ceux-ci ne sont pas en harmonie avec les arts des autres peuples même s'ils partagent avec eux la même langue.

Ces différences se retrouvent, même à une échelle restreinte, entre les groupes composant un même peuple.

Apprendre une langue commune n'est pas un problème, pas plus que n'est un problème le fait de comprendre l'Art d'autrui en apprenant sa langue. La difficulté réside dans l'impossibilité de s'adapter entièrement à la langue d'autrui.

Cela restera impossible tant que l'hérédité transmise par le corps, ne s'effacera pas.

L'espèce humaine a encore beaucoup de progrès à faire, puisque l'homme ne peut utiliser avec ses frères, une langue commune qui soit héritée et non apprise.

Cependant, la réalisation de cet objectif n'est qu'une question de temps pour l'humanité, à moins que la civilisation ne rechute.

Le sport

Le sport peut être une activité privée, comme la prière pratiquée par l'homme, seul, dans l'intimité d'une pièce close, ou une activité publique pratiquée collectivement, à découvert, comme la prière lorsqu'elle se pratique dans un lieu de culte collectif. Dans le premier cas, le sport concerne exclusivement l'individu; dans le second, il est l'affaire de tous: chacun doit s'y adonner, au lieu de confier à certains le soin de le faire à sa place. Il est déraisonnable que les foules se rassemblent dans un lieu de culte uniquement pour assister, sans y participer, à la prière de quelqu'un ou des quelques-uns. Il est tout aussi insensé que des foules se précipitent

dans les stades ou des arènes pour assister à des sports individuels ou d'équipe sans y participer.

Le sport est comme la prière, comme la nourriture, comme la sensation du chaud ou du froid. Il serait absurde qu'une foule se presse dans un restaurant simplement pour voir une personne ou un groupe prendre un repas. De même qu'il serait absurde de demander à une ou plusieurs personnes de se chauffer ou de se rafraîchir à notre place. Il est tout aussi illogique, pour la société, de laisser un individu ou une équipe monopoliser la pratique du sport, alors que c'est l'ensemble de la collectivité qui finance ce monopole. De même, un peuple pratiquant la démocratie ne saurait autoriser un individu ou un groupe, qu'il soit parti, classe, secte, tribu ou assemblée, à le remplacer lorsqu'il s'agit de décider de son destin ou de déterminer ses besoins.

Le sport privé ne concerne que ceux qui le pratiquent eux-mêmes et à leurs frais. Le sport public est un besoin collectif, et le peuple ne saurait s'y faire représenter par d'autres, ni physiquement ni démocratiquement.

Du point de vue physique, un représentant ne peut transmettre à autrui les bienfaits corporels et moraux du sport. Du point de vue démocratique, aucun individu et aucune équipe n'a le droit de monopoliser à son profit le sport, le pouvoir, la richesse ou les armes. Dans le monde actuel, les clubs sportifs sont des organisations de base du sport traditionnel. Ils accaparent tous les crédits et toutes les installations affectés au sport par l'Etat. Ces institutions ne sont que les instruments d'un monopole social, semblables aux appareils politiques dictatoriaux qui accaparent l'autorité, aux appareils économiques qui accaparent la richesse et aux appareils militaires qui accaparent les armes. De même que l'ère des masses tend à briser les instruments de monopolisation du pouvoir, de la richesse et des armes, elle en viendra fatalement à détruire ce monopole des activités sociales que constituent les sports, les courses et les autres activités du même genre. Les masses qui se mettent en rangs pour soutenir un candidat, supposé les représenter, lorsqu'il s'agira de déterminer leur destin, sont mues par l'idée tout à fait illusoire que l'élu les représentera et incarnera, en leur nom, leur dignité, leur souveraineté et leurs opinions. Mais ces masses, dépouillées de leur volonté et de leur dignité, sont réduites au rôle de spectateurs, regardant quelqu'un d'autre accomplir ce qu'ils devraient faire eux-mêmes naturellement.

Le même raisonnement s'applique aux foules qui, par ignorance, s'abstiennent de pratiquer le sport par elles-mêmes et pour elles-mêmes. Elles sont manipulées par des organisations monopolistiques qui s'attachent à les abrutir en leur permettant, non pas de pratiquer le sport, mais seulement de rire et d'applaudir. En tant qu'activité sociale, le sport doit être au bénéfice des masses, comme le pouvoir, la richesse et les armes doivent être dans les mains du peuple.

Le sport public est destiné à tout le monde. Chacun y a droit pour rester en bonne santé et se divertir. Il est complètement absurde de l'abandonner et de réserver ses bienfaits à certains individus et à certains groupes qui en font un monopole, tandis que les masses fournissent installations et financent l'organisation des sports publics. Les milliers de gens qui s'entassent dans les stades pour regarder, applaudir et rire sont des imbéciles qui se privent de pratiquer eux-mêmes ces activités. Ils se pressent sur les gradins, comme en léthargie, applaudissant ces héros qui les dépouillent de toute initiative, qui dominent le terrain, manipulent le sport, et détournent à leur profit les installations mises à leur disposition par les masses. De toute évidence, les tribunes publiques sont destinées à tenir les masses à l'écart des terrains de jeux, à leur en interdire l'accès. Lorsque les masses comprendront que le sport est une activité publique à laquelle il faut participer et non assister, elles envahiront les terrains et les stades

pour les libérer et y pratiquer les sports. S'il ne restait, comme spectateurs, qu'une minorité indolente, cela vaudrait beaucoup mieux.

Les tribunes disparaîtront lorsqu'il n'y aura plus personnes pour les occuper. Ceux qui sont incapables de faire preuve d'héroïsme dans la vie, qui ignorent les événements de l'histoire, qui n'arrivent pas à imaginer l'avenir, constituent ce public de marginaux qui remplissent les tribunes pour apprendre et y voir le spectacle de la vie, comme des écoliers qui remplissent les classes parce qu'ils sont non seulement incultes mais même illettrés au départ.

Ceux qui façonnent eux-mêmes la vie n'ont pas besoin de l'imaginer à travers le jeu des acteurs de théâtre ou de cinéma. De même, les vrais cavaliers qui tiennent solidement les rênes n'ont plus besoin de s'asseoir dans les tribunes des champs de course. Si tout le monde possède un cheval, il n'y a plus personne pour regarder et pour applaudir. Seuls restent comme spectateurs ceux qui, faute d'être de bons cavaliers, sont incapables de pratiquer cette activité. Ainsi les peuples bédouins, très sérieux et très travailleurs, ne prennent aucun intérêt au théâtre ni aux spectateurs. Menant une vie très austère, ils n'ont que dérision pour les faux-semblants. De même, les Bédouins se soucient peu d'être spectateurs, ils prennent part aux jeux et aux réjouissances, parce qu'ils reconnaissent par nature la nécessité de ces activités et s'y adonnent.

Les sports de combat, comme la boxe et la lutte, sont le signe que l'humanité n'est pas encore dépouillée de toute sauvagerie. Ils disparaîtront lorsque l'homme aura gravi encore quelques échelons dans la civilisation. Les sacrifices humains et les duels au pistolet ont été fréquents à certaines époques de l'évolution de l'humanité. Mais il y a des années que ces pratiques sauvages sont tombées en désuétude. Maintenant, l'homme en sourit et regrette de s'être adonné jadis à de telles pratiques. Dans quelques dizaines d'années, la boxe et la lutte connaîtront le même sort. Et actuellement, ce sont les hommes les plus civilisés et les plus raisonnables qui sont en mesure d'éviter la pratique et l'encouragement de cette conduite sauvage.